



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.17/1997/L.3
16 avril 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Cinquième session
8-25 avril 1997
Point 4 de l'ordre du jour

PRÉPARATIFS DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONSACRÉE À UN EXAMEN ET UNE ÉVALUATION D'ENSEMBLE DE LA MISE EN
OEUVRE D'ACTION 21

RÉUNIONS-DÉBATS AVEC LES GRANDS GROUPES

Dialogue avec les milieux scientifiques et techniques
(11 avril 1997)

Compte rendu succinct

Président : M. John Ashe (Antigua-et-Barbuda), Vice-Président de la
Commission du développement durable

Coordonnateur : Mme Julia Marton-Lefevre, Directrice exécutive du Conseil
international des unions scientifiques (CIUS)

Intervenants : Sont intervenus les représentants des organismes suivants :
Partner Programmes on Environmental Science, Third World Academy
of Sciences, Comité de la science et de la technique dans les
pays en développement (CIUS), Fédération mondiale des
organisations d'ingénieurs (FMOI), Global Change System for
Analysis, Research and Training (START), Committee for the
International Human Dimensions of Global Environmental Change
Programme (IHDP), Commission de la survie des espèces [Union
internationale pour la conservation de la nature et de ses
ressources (UICN)].

DÉCLARATIONS

Les spécialistes, partout dans le monde, notamment ceux qui appartiennent
aux réseaux du CIUS et de l'UICN, enrichissent depuis des dizaines d'années la
réflexion sur les rapports entre l'environnement et le développement - c'est
ainsi qu'ils ont tout particulièrement contribué aux travaux de la Conférence
des Nations Unies sur l'environnement humain (1972, Stockholm) et de la

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (1992, Rio de Janeiro). Ceux qui étaient présents à la réunion ont exposé leurs travaux actuels, les obstacles qu'ils rencontrent et les priorités de demain.

Activités

Les participants ont traité en particulier des programmes de recherche et d'observation en cours, de l'intérêt croissant porté aux questions de développement durable et de la collaboration entre les milieux scientifiques avec d'autres groupes.

- Les milieux de la recherche ne s'enferment plus dans une tour d'ivoire. Les programmes de recherche et d'observation portent à la fois sur la physique et les sciences sociales et visent à apporter des éléments utiles. Le Programme climatologique mondial (PCM) est conçu pour aider à mieux prévoir les climats. Le Programme international concernant la géosphère et la biosphère (PIGB) permet d'étudier partout sur la planète les effets des variations climatiques sur les écosystèmes. Le programme Diversitas permet de coordonner les travaux de recherche sur la question de la diversité biologique. Le programme international d'étude des effets du changement planétaire sur les êtres humains aide à mieux comprendre les forces économiques et sociales à l'oeuvre derrière cette transformation, les effets de celle-ci et les actions qui y répondent.
- Pour assurer le développement sans nuire à l'environnement, il est très important, en particulier dans les pays en développement, que les solutions soient conçues au niveau même où elles doivent s'appliquer et que l'on fasse appel aux compétences locales. C'est pourquoi de nombreux organismes scientifiques se concentrent d'abord sur le renforcement des moyens d'action.
- On voit se développer entre les milieux scientifiques et les autres grands groupes, par exemple le monde des affaires et l'industrie, la pratique des tables rondes et les liens de coopération, qui permettent aux interlocuteurs de se concerter et s'épauler et ainsi de multiplier les interactions dans les activités scientifiques.
- Certaines associations professionnelles, par exemple l'Association américaine des ingénieurs des travaux publics, ont introduit dans leurs règles de déontologie le principe de la préservation de l'environnement, qui doit être concilié avec les activités de développement.

Obstacles

Lorsque la science veut chercher les moyens de concilier développement et préservation de l'environnement, elle se heurte à divers obstacles – question du financement, rapports entre différentes disciplines, inégalités entre le Nord et le Sud, difficultés à s'assurer le soutien des décideurs. Par exemple :

- Bien souvent, il n'y a pas de fonds à consacrer à la recherche.

- Les questions de développement durable font intervenir des disciplines très diverses. Or, les spécialistes de ces domaines respectifs n'ont pas encore pris l'habitude de travailler ensemble.
- Il n'y a pas assez de spécialistes des disciplines scientifiques dans les pays en développement et ceux qui ont été formés ne sont pas suffisamment appelés à participer aux décisions et ne peuvent pas le faire autant qu'il le faudrait.
- Le secteur de la science a souvent beaucoup de mal à s'assurer l'appui effectif des responsables des orientations.

Priorités

Les intervenants ont donné des indications sur plusieurs domaines prioritaires, qui portent sur les relations au sein de la communauté scientifique et sur celles qui existent entre cette communauté, les décideurs et l'opinion publique.

- Les partenariats pluridisciplinaires entre spécialistes des sciences de la nature, spécialistes des sciences sociales et ingénieurs sont importants pour le développement durable.
- Les femmes devraient jouer un rôle plus important dans les activités scientifiques et techniques.
- La coopération régionale et interrégionale est importante pour le développement durable.
- La science devrait viser à résoudre des problèmes concrets.
- Les ingénieurs devraient tenir compte des coûts à long terme de leurs activités de conception.
- Les politiques devraient être formulées sur la base de pratiques scientifiques judicieuses et il faudrait renforcer la concertation entre les scientifiques et les responsables de l'élaboration des politiques.
- Le grand public doit se pénétrer davantage de l'importance de la science et des connaissances scientifiques se rapportant au développement durable.

CONCERTATION

Les représentants des gouvernements suivants ont fait des déclarations : États-Unis d'Amérique, Ghana, Indonésie, Japon, Malaisie, Norvège, Philippines, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suisse. Le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a également fait une déclaration.

Certains représentants ont demandé aux scientifiques de préciser ce qu'ils attendaient des gouvernements (Norvège et Suisse). Plusieurs représentants ont signalé qu'il importait de mieux sensibiliser le public au développement durable

/...

et de lui donner les connaissances scientifiques nécessaires (États-Unis, Indonésie). D'autres ont relevé la pénurie d'informations scientifiques dans les médias (République tchèque) ou les difficultés de compréhension des informations scientifiques diffusées (Ghana). Certains représentants ont noté les liens qui existaient entre la science et les pouvoirs publics (Japon) et entre la communauté scientifique et la recherche-développement privée (Philippines). D'autres ont posé des questions sur les pratiques les plus et les moins performantes (Royaume-Uni) et sur l'efficacité de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) (Malaisie). L'UNESCO a indiqué qu'il fallait d'urgence renforcer les capacités scientifiques et le financement de la science et de la technologie aux niveaux national et international.

DÉFIS ET RECOMMANDATIONS POUR LA COMMISSION
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

On énumère ci-après un certain nombre de défis et de recommandations :

- Encourager l'appui à une éducation scientifique de base et à la recherche appliquée aux questions d'environnement et de développement.
- Aider les pays en développement à renforcer leurs capacités scientifiques nationales.
- Appuyer la coordination avec la communauté scientifique.
- Sensibiliser le public aux questions scientifiques et techniques liées au développement durable.
- Présenter l'information scientifique de façon à la rendre compréhensible pour le grand public comme pour les décideurs.
- Faciliter la concertation entre les scientifiques et les décideurs.
- Établir et diffuser des informations sur les pratiques scientifiques et techniques les plus performantes.
- Améliorer les relations entre la communauté scientifique et les médias.
- Accorder davantage d'attention aux activités de recherche-développement dans le secteur privé.
- Créer des possibilités de dialogue direct entre la Commission du développement durable et les représentants de la communauté scientifique sur certaines questions liées au développement durable.
